

FICHE-CURSUS

Département : Danse

Discipline : Histoire de la danse

Cette fiche-cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'histoire de la danse au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur

Claire Paolacci.

Organisation du cycle

Durée : 2 ans.

Durée hebdomadaire des cours : 1 heure.

Discipline complémentaire obligatoire pour les élèves en 3^{ème} cycle spécialisé de danse classique ou contemporaine ainsi que pour ceux en CPES (cycle préparatoire à l'enseignement supérieur) de danse classique.

Discipline complémentaire optionnelle pour les élèves en 2C3 de danse classique ou en 3^{ème} cycle court de danse classique ou contemporaine.

Evaluation :

- **Première année** : évaluation dans le cadre du cours avec le professeur. Un dossier écrit et une présentation orale du dossier en 15 minutes sur un sujet choisi par l'élève en accord avec le professeur. Passage avec ou sans mention.
- **Deuxième année** : examen devant un jury composé de 2 professeurs invités, du Directeur du Conservatoire ou de son représentant.
Obtention de l'Unité de Valeur du DEC (Diplôme d'Etudes Chorégraphiques) avec la Mention Bien ou Très Bien

Programme : un dossier écrit et sa présentation orale de 30 minutes, sur le sujet déjà commencé en première année.